

## **COLLEGIALE CAGNOLE du 8 mai 2018 à Auxerre**

membres de la collégiale présents :

Pascal P, Dominique S-C, Christian B, Philippe B, Olivier B, Marie-Aleth V-B

autres présents : Annie B, Hervé C, Claude G

### **\*LA CHOUETTE**

Contact avec Victor de la MLC de Dijon : La Chouette. Il est en service civique, nous restons disponibles pour apporter une aide.

### **\*FRANCE 5**

Des personnes de LA DOUME (MLCC du Puy de Dôme) nous ont mis en contact avec un réalisateur de documentaire qui est intéressé pour intégrer dans son plan de séquences les démarches d'une monnaie qui démarre auprès d'un partenaire. C'est à ce titre qu'il nous contacte.

Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette demande.

Il serait utile que la commission Communication s'empare de ce type de requête.

La prochaine réunion de la commission est prévue le lundi 4 juin à 19h à Auxerre (salle FSU?).

### **\*Commission COLLECTIVITES :**

il y a eu une rencontre avec Mme Eurliet de la CC de l'Aillantais, bon accueil

La commission doit prendre date pour préparer un courrier pour la CA (Communauté d'agglo) de l'Auxerrois, suite à la visite de notre stand lors de la fête aux plantes par Mr FERREZ, président de la CA.

### **\*Bilan du 6 mai**

4700€ ont été changés en Cagnoles

25 adhésions enregistrées

courrier de remerciements à adresser aux musiciens

bilan à réaliser avec la MQ des Piedalloues

### **\*Commission COMPTABILITE**

Brigitte P s'occupera de la saisie des écritures

Pascal M vérifiera les comptes

Christian sera l'interlocuteur institutionnel avec la collégiale le référent de Brigitte, pour la collégiale

Les comptes seront clos au 31 octobre, ce qui permettra de tenir l'AG en décembre et permettre les adhésions de l'année suivante.

**\*Comptoirs éphémères** chez Germinal à Sens et Tonnerre adoptés (voir point détaillé).

### **\*Décision des dépenses**

Elles sont prises par la collégiale (ordonnancement), en réunion ou par échange de mail.

Olivier est le payeur, attention au libellé des factures au nom de Courts-circuits La Cagnole.

Devant l'absence de CR de la dernière collégiale, il est affirmé que les 2 factures évoquées la dernière fois sont bien entérinées. Point de vigilance : bien noter les décisions concernant les dépenses dans les CR.

### **\*ASSEMBLEE GENERALE**

Au regard du travail conséquent, nous évoquons la possibilité d'adhésions perpétuelles.

Cela pourrait se faire par tirage au sort afin d'inciter à la présence.

Attention, c'est la seule entrée de fonds pour l'association.

### **\*JDT (Jour de la Terre) Dimanche 3 Juin**

Les 2 brasseurs MADDAM et Odile t'en Brasse seraient en concurrence avec la buvette.

stand de la Cagnole à tenir

Besoin d'aide à la sécurité, la buvette, l'installation des VITABRIS et d'une préparation de crêpes la veille.

Conférence : elle est animée par Pascal après une présentation à 3 voix du tiers lieu une prise de parole de La Cagnole se fera. (Christian le ferait)  
Dominique rédige une mouture de courrier afin d'élargir la mobilisation.

**\*PARTENAIRES et REFERENTS**

Pascal soumet lecture et mise à jour de la liste des référents des comptoirs : personnes que le partenaire contacte en cas de besoin.  
Les partenaires de l'Avallonnais sont « orphelins ».

**\*VALIDATION de partenaires**

La commission partenaire soumet les partenaires  
2 adhésions sont à étudier plus particulièrement  
celle de Mr Bécard, surtout la proposition de COMPTOIR  
celle d'OPTIQUE VISION de St Georges également

Il n'a pas été possible de statuer en l'état sur cette notion de comptoir et sur l'admission d'un membre d'un nouveau secteur d'activité.  
Le processus de décision est à affiner.  
La question d'un QUORUM se pose.

**\*Préparation de RIOM**

Philippe ira à Riom au regroupement du réseau des MLCC.  
Seront principalement abordés les points suivants  
-le numérique  
-le lien avec les collectivités  
-les aspects juridiques  
-le partenariat avec la NEF

-...

Philippe n'est pas porteur de mandat sur ces sujets, il est demandé qu'il soit à l'affût de renseignements, outils et problématiques.

**Questions non traitées**

simplification administrative de l'adhésion et de la remise de C ?